

SANTE PUBLIQUE

LECTURE CRITIQUE D'ARTICLE
MEDECINE DU TRAVAIL
MEDECINE LEGALE

EDITION 2016

Dr Anne JOLIVET

Dr Laurent LE

Dr Jérémy LAURENT

Editions Vernazobres-Grego | **99 bd de l'Hôpital**
75013 PARIS - Tél. : 01 44 24 13 61
www.vg-editions.com

Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite.
Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm,
bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines
prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteurs.

DECEMBRE 2015 - ISBN : 978-2-8183-1366-4

Anne Jolivet est Docteur en médecine, spécialisée en santé publique, et Docteur en Epidémiologie. Elle travaille actuellement comme praticien hospitalier au Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais à St-Laurent du Maroni, et est le chef du pôle de santé publique de cet établissement.

- Je remercie mes proches, amis, collègues et Professeurs qui m'ont aidée, soutenue ou encouragée depuis 2007 pour la rédaction, les relectures et les mises à jour de cet ouvrage. Je remercie particulièrement David pour sa patience et Patrick Bellaïche pour son soutien indéfectible.
- A Eva et Esteban.



AVERTISSEMENT

Les Editions VG sont en perpétuelle évolution afin de réaliser des ouvrages innovants au plus proche de vos demandes. Malgré toute l'attention et le soin apportés à la rédaction de ceux-ci, certaines remarques constructives peuvent probablement être émises. N'hésitez pas à nous transmettre vos commentaires à l'adresse patrice@vg-editions.com (en nous précisant bien le titre de l'ouvrage et le numéro de la page concernée) ; nous ne manquerons pas de les prendre en compte dans le cadre de la réalisation de nos prochaines éditions.

MENTIONS LEGALES :

Cet ouvrage à été réalisé selon les dernières recommandations scientifiques en vigueur lors de sa publication. Les données médicales étant en permanente évolution, nous recommandons à nos lecteurs de consulter régulièrement les dernières données de pharmacovigilance.

Le prescripteur étant strictement responsable de ses actes, l'éditeur et l'auteur ne pourront en aucun cas être tenus responsables de la prise en charge d'un patient.

SOMMAIRE

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Page
1	1	La relation médecin-malade dans le cadre du colloque singulier ou au sein d'une équipe, le cas échéant pluriprofessionnelle. La communication avec le patient et son entourage. L'annonce d'une maladie grave ou létale ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient. La personnalisation de la prise en charge médicale	1
2	2	Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé	11
3	3	Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur des preuves (Evidence Based Medicine, EBM). La décision médicale partagée	19
4	4	La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS)	27
5	5	La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique	57
6	6	L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui permettent de sécuriser le parcours du patient	65
7	7	Les droits individuels et collectifs du patient	71
8	8	Ethique médicale	89
9	9	Certificats médicaux. Décès et législation. Prélèvements d'organes et législation	109
10	10	Violences sexuelles	121
11	11	Soins psychiatriques sans consentement	125
12	12	Responsabilités médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire	135
13	13	Principes d'une démarche qualité et évaluation des pratiques professionnelles	141
14	14	Formation tout au long de la vie. Analyse critique d'une information scientifique et médicale. Gestion des liens d'intérêt	153
15	15	Organisation du système de soins. Sa régulation. Les indicateurs. Parcours de soins.	161
16	16	La sécurité sociale. L'assurance maladie. Les assurances complémentaires. La couverture médicale universelle. La consommation médicale. Protection sociale. Consommation médicale et économie de la santé.	181
17	17	Le système conventionnel	203
18	18	La méthodologie de la recherche expérimentale et clinique	209
19	19	Mesure de l'état de santé de la population	229
20	20	Interprétation d'une enquête épidémiologique	239

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Page
21	28	Connaître les principaux risques professionnels pour la maternité, liés au travail de la mère.	259
22	55	Maltraitance et enfance en danger. Protection maternelle et infantile.	263
23	57	Sujets en situation de précarité	269
24	142	Surveillance des maladies infectieuses transmissibles	277
25	143	Vaccinations	293
26	174	Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles	303
27	175	Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires	307
28	176	Risques sanitaires liés aux irradiations. Radioprotection	317
29	177	La sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme. La veille sanitaire (voir item 322)	325
30	178	Environnement professionnel et santé au travail	331
31	179	Organisation de la médecine du travail. Prévention des risques professionnels	337
32	180	Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions et enjeux	349
33	197	Transplantation d'organes : aspects épidémiologique et immunologiques ; principes de traitement et surveillance ; complications et pronostic ; aspects éthiques et légaux	365
34	246	Prévention primaire par la nutrition chez l'adulte et l'enfant	371
35	247	Modifications thérapeutiques du mode de vie (alimentation et activité physique) chez l'adulte et l'enfant	375
36	287	Epidémiologie, facteurs de risque, prévention et dépistage des cancers	381
37	292	Prise en charge et accompagnement d'un malade cancéreux à tous les stades de la maladie dont le stade des soins palliatifs en abordant les problématiques techniques, relationnelles, sociales et éthiques. Traitements symptomatiques. Modalités de surveillance.	395
38	318	Principes du bon usage du médicament et des thérapeutiques non médicamenteuses	403
39	319	La décision thérapeutique personnalisée : bon usage dans des situations à risque	417
40	320	Analyser et utiliser les résultats des études cliniques dans la perspective du bon usage – analyse critique, recherche clinique et niveaux de preuve (voir item 3)	431
41	321	Education thérapeutique, observance et automédication	441
42	-	Lecture Critique d'Article	449

TABLE DES MATIERES

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1 ^e tour	2 ^e tour	3 ^e tour
UE 1							
APPRENTISSAGE DE L'EXERCICE MEDICAL ET DE LA COOPERATION INTERPROFESSIONNELLE							
1	1	La relation médecin-malade dans le cadre du colloque singulier ou au sein d'une équipe, le cas échéant pluriprofessionnelle. La communication avec le patient et son entourage. L'annonce d'une maladie grave ou létale ou d'un dommage associé aux soins. La formation du patient. La personnalisation de la prise en charge médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les bases de la communication avec le malade, son entourage et la communication interprofessionnelle. • Etablir avec le patient une relation empathique, dans le respect de sa personnalité, de ses attentes et de ses besoins. • Connaître les fondements psychopathologiques de la psychologie médicale. • Se comporter de façon appropriée lors de l'annonce d'un diagnostic de maladie grave, d'un handicap, d'un décès ou d'un évènement indésirable associé aux soins. • Favoriser l'évaluation des compétences du patient et envisager, en fonction des potentialités et des contraintes propres à chaque patient, les actions à proposer (à lui ou à son entourage) : éducation thérapeutique programmée ou non, actions d'accompagnement, plan personnalisé de soins (voir item 321). 	1			
2	2	Les valeurs professionnelles du médecin et des autres professions de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'évolution de ces valeurs depuis les préceptes hippocratiques jusqu'à leur traduction dans les textes réglementaires en vigueur. • Comparer avec les valeurs professionnelles des médecins d'autres pays (USA et GB en particulier). • Connaître les interactions avec les autres professions de santé. 	11			
3	3	Le raisonnement et la décision en médecine. La médecine fondée sur des preuves (Evidence Based Medicine, EBM). La décision médicale partagée	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les principes du raisonnement hypothético-déductif et de la décision contextualisée en médecine. • Décrire la démarche EBM ; en préciser les limites. • Apprécier dans chaque situation clinique, le poids respectif des trois types de données constituant une approche EBM. • Préciser la notion de niveau de preuve dans son raisonnement et dans sa décision. • Identifier les circonstances d'une décision médicale partagée avec le patient et son entourage (voir item 319). • Préciser les notions d'efficacité, d'efficience et d'utilité dans le raisonnement et la décision médicale. • Comprendre et apprendre la notion de discussion collégiale pour les prises de décision en situation de complexité et de limite des savoirs. 	19			

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1 ^e tour	2 ^e tour	3 ^e tour
4	4	La sécurité du patient. La gestion des risques. Les événements indésirables associés aux soins (EIAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les notions de Qualité, Sécurité, événement indésirable grave (EIG), événement porteur de risque (EPR), résilience. • Présenter les données quantitatives sur la fréquence et la nature des EIG dans le système de soins ; Enquêtes nationales sur les EIG, évolution dans les dix dernières années. • Connaître les définitions des termes suivants : antiseptie, asepsie, désinfection, décontamination, stérilisation. • Connaître les procédures d'hygiène des mains en milieu de soins, et d'antiseptie de la peau saine, de la peau lésée et des muqueuses. • Connaître et expliquer les mesures préventives des infections associées aux soins (IAS) : infection urinaire, infection sur cathéter vasculaire, pneumonie, infection du site opératoire. • Exposer les grands principes d'organisation de la sécurité sanitaire. Faire un point sur les différences entre la France, les principaux pays européens et les USA. • Définir et pondérer les grandes composantes de la gestion des risques ; préciser l'importance de la composante FHO (facteurs humains et organisationnels) du risque associé aux soins. • Préciser les différentes missions relevant du ministère chargé de la santé et de la HAS. 	27			
5	5	La gestion des erreurs et des plaintes ; l'aléa thérapeutique	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les différents temps successifs d'une démarche permettant une culture positive de l'erreur : analyse des EIG, Revue de Mortalité Morbidité, information et plan d'action ; prévention des dommages de « seconde victime » pour le professionnel de santé. • Acquérir les bases de l'analyse approfondie des causes de d'erreur (modèle de Reason, barrières de prévention, récupération, atténuation, l'analyse des causes racines). • La compensation de l'erreur : préciser les missions de l'Offica National d'Indemnisation des accidents médicaux (ONIAM). Identifier les principaux facteurs conduisant à l'ouverture d'un contentieux à la suite d'un accident médical. Définir la notion de responsabilité sans faute (voir item 322). 	57			
6	6	L'organisation de l'exercice clinique et les méthodes qui permettent de sécuriser le parcours du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principes d'organisation et les conditions de mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Du travail en équipe (pluriprofessionnelle). - Des protocoles pluriprofessionnels (incluant la notion de comorbidité). - Des réunions de concertation pluridisciplinaire. - Des listes de vérification « check lists ». - Des réunions de morbi-mortalité. 	65			
7	7	Les droits individuels et collectifs du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les apports de la loi du 4 mars 2002 (et des lois postérieures) : droits individuels (information, consentement, accès au dossier, directives anticipées, personne de confiance) et droits collectifs (représentants des usagers, associations agréées, ...). • Comprendre les enjeux du droit à l'information du patient dans la relation médicale ; le patient co-acteur de ses soins et de sa santé. • Préciser les conditions du recueil du consentement éclairé qui impose une obligation d'information sur les risques. • Préciser les conditions du recueil du consentement à la collecte, au traitement et à l'échange des données dans des situations distinctes (établissement de santé, exercice collégial, exercice individuel ...). • Connaître les règles du partage des données de santé entre professionnels de santé. • Connaître les principes d'élaboration et d'exploitation du dossier du patient, support de la coordination des soins. 	71			

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1 ^e tour	2 ^e tour	3 ^e tour
8	8	Ethique médicale	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les principes et l'argumentation d'une décision d'interruption volontaire ou médicale de grossesse (IVG/IMG) ; les questions posées par le diagnostic prénatal et le diagnostic préimplantatoire (DPN/DPI). • Décrire les principes éthiques et les procédures règlementaires du don d'organe (donneur décédé et don d'organes entres vifs). • Décrire les principes éthique de la recherche biomédicale : protection des personnes et régulation, collections et règles en vigueur sur la conservation des éléments et produits du corps humain, centres de ressources biologiques, sérothèques. • Décrire les principes éthiques du consentement aux soins : non opposition et consentement oral (libre et éclairé), procréation médicalement assistée (voir item 18), tests génétiques (voir item 43), exercice en équipe pluriprofessionnelle. • Décrire les principes éthiques et les modalités pratiques de la protection des malades vulnérables (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, mandat de protection future). • Décrire les principes éthiques lors des phases palliatives ou terminales d'une maladie, aborder de façon appropriée avec le malade et son entourage les notions d'obstination déraisonnable et de limitation thérapeutique, de sédation. 	89			
9	9	Certificats médicaux. Décès et législation. Prélèvements d'organes et législation	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les règles générales d'établissement des certificats médicaux et leurs conséquences médico-légales, y compris les certificats de coups et blessures et notions d'ITT. Décrire l'examen d'un cadavre, connaître les différents types d'autopsie. • Préciser les principes de la législation concernant le décès et l'inhumation. • Préciser les principes de la législation concernant les prélèvements d'organes. 	109			
10	10	Violences sexuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents types de violences, l'épidémiologie et la législation. • Décrire la prise en charge immédiate d'une personne victime de violences sexuelles. 	121			
11	11	Soins psychiatriques sans consentement	<ul style="list-style-type: none"> • Principes de la loi de juillet 2011 : argumenter les indications, les modalités d'application et les conséquences de ces procédures. • Hospitalisation par ordonnance de placement provisoire : argumenter les indications, les modalités d'application et les conséquences de ces procédures. 	125			
12	12	Responsabilités médicale pénale, civile, administrative et disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les types de responsabilité liés à la pratique médicale. 	135			
13	13	Principes d'une démarche qualité et évaluation des pratiques professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Argumenter les conditions de mise en œuvre d'une démarche qualité et de l'évaluation des pratiques professionnelles ; incidence de l'environnement de travail. 	141			
14	14	Formation tout au long de la vie. Analyse critique d'une information scientifique et médicale. Gestion des liens d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • Dédire de l'analyse d'une pratique, l'intérêt d'une actualisation des savoirs. • Valoriser une information scientifique et médicale en fonction de sa qualité méthodologique et de sa pertinence bioclinique (voir item 323). • Identifier les impacts potentiels d'un lien d'intérêt sur une information scientifique et médicale. • Justifier l'utilité de la déclaration des liens d'intérêt d'un expert (auteur) et l'utilité d'une politique de gestion de ces liens potentiellement conflictuels. 	153			

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1 ^e tour	2 ^e tour	3 ^e tour
15	15	Organisation du système de soins. Sa régulation. Les indicateurs. Parcours de soins.	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes de l'organisation des soins en France, en Europe et aux USA. • Expliquer la structuration du système de santé en soins primaires (premier recours), secondaires et tertiaires. • Présenter les missions des ARS. Justifier la notion de « territorialité » pour l'organisation des soins. • Analyser de manière critiques les évolutions de recours aux soins (quantitativement et qualitativement) au regard des évolutions épidémiologiques, économiques, technologiques, professionnelles et socio culturelles. • Préciser les qualités d'un indicateur utilisé dans l'organisation ou la régulation des activités cliniques et professionnelles (selon ses finalités : informative ou support de décision). • Identifier les éléments clés nécessaires aux notions de coordination, de continuité et de globalité des soins (parcours de soins ou de santé). • Expliquer les principes et finalités des parcours de soins, de la coordination des professionnels ainsi que de la gestion des soins. • Exposer les attentes en matière de développement des pratiques de télé-médecine. 	161			
16	16	La sécurité sociale. L'assurance maladie. Les assurances complémentaires. La couverture médicale universelle. La consommation médicale. Protection sociale. Consommation médicale et économie de la santé.	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principes fondateurs de la sécurité sociale (1945) et les principales réformes survenues depuis lors (en particulier les ordonnances de 1967 et 1995). • Distinguer les principes fondateurs de la sécurité sociale de ceux des systèmes en vigueur en Grande-Bretagne (National Health Service (NHS)) et aux Etas-Unis (avant et après la réforme « Obama »). • Expliquer l'organisation de la protection sociale en France. • Préciser les enjeux du vote chaque année par le Parlement de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS). • Expliquer le rôle des assurances complémentaires et son évolution. • Justifier l'institution de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ; en préciser le périmètre et les limites. • Expliquer la problématique des Affections de Longue Durée (ALD) et la notion de « reste à charge ». • Préciser les principaux postes de dépenses de santé en France. • Préciser le cadre de l'administration des soins aux étrangers. • Préciser les principaux indicateurs de consommation et de coût de la santé en France. 	181			
17	17	Le système conventionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les principales étapes de son évolution depuis son institution en 1971. • Discuter l'évolution des modes de rémunération des professionnels dans le système conventionnel (à l'acte, à la « performance », au forfait). 	203			
18	18	La méthodologie de la recherche expérimentale et clinique	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une question scientifique et effectuer une recherche documentaire sur un sujet, et une analyse critique des données existantes. • Elaborer une hypothèse de travail et expliquer les processus expérimentaux mis en œuvre. • Analyser, discuter et présenter un travail expérimental. • Analyser et argumenter les grands types d'études cliniques. • Décrire l'information du patient et le consentement éclairé. • Connaître les grands principes de la réglementation de la recherche clinique (voir item 8). 	209			

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1 ^e tour	2 ^e tour	3 ^e tour
19	19	Mesure de l'état de santé de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les principaux indicateurs de l'état de santé d'une population (taux de mortalité et espérance de vie). • Préciser les principales données épidémiologiques et médico-économiques des grandes causes de handicap chez l'adulte et chez l'enfant, définir la notion de vie sans incapacité. • Préciser les critères constitutifs d'une priorité de santé publique. 	229			
20	20	Interprétation d'une enquête épidémiologique	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter et interpréter les résultats des principaux types 'enquête épidémiologique. 	239			
UE 2							
DE LA CONCEPTION A LA NAISSANCE – PATHOLOGIE DE LA FEMME – HEREDITE – L'ENFANT – L'ADOLESCENT							
21	28	Connaître les principaux risques professionnels pour la maternité, liés au travail de la mère.	-	259			
UE 3							
MATURATION – VULNERABILITE – SANTE MENTALE – CONDUITES ADDICTIVES							
22	55	Maltraitance et enfance en danger. Protection maternelle et infantile.	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer un risque ou une situation de maltraitance chez le nourrisson, l'enfant et l'adolescent. • Argumenter la démarche médicale et administrative nécessaire à la protection de la mère et de l'enfant. 	263			
23	57	Sujets en situation de précarité	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les facteurs de risque. • Evaluer la situation de précarité, définir les différents types et niveaux de précarité. • Connaître les morbidités les plus fréquemment rencontrées et leurs particularités. • Evaluer la situation médicale, psychologique et sociale d'un sujet en situation de précarité. • Connaître les dispositifs médico-sociaux adaptés. 	269			
UE 6							
MALADIES TRANSMISSIBLES – RISQUES SANITAIRES – SANTE AU TRAVAIL							
24	142	Surveillance des maladies infectieuses transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les modes de transmission des agents infectieux à l'homme. • Définir les termes suivants en les appliquant aux maladies infectieuses : prévalence, incidence, taux d'attaque, sensibilité, spécificité, valeurs prédictives positive et négative. • Nommer les sources d'information précisant la liste des maladies infectieuses à déclaration obligatoire, et la liste de celles nécessitant des mesures d'éviction. • Déclarer une maladie transmissible. • Rôles de L'institut de veille sanitaire (InVS). 	277			

Chapitre	Item	Intitulé de l'item	Objectifs et programme d'enseignement	Page	1 ^e tour	2 ^e tour	3 ^e tour
25	143	Vaccinations	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les différents types de vaccins et les modalités d'administration. • Connaître le calendrier vaccinal pour la population générale. • Savoir programmer un rattrapage vaccinal. • Adapter l'indication des vaccinations en fonction du risque individuel et collectif. • Connaître les contre-indications et les principaux effets indésirables des vaccins. • Argumenter la balance bénéfiques/risques des principaux vaccins. 	293			
26	174	Risques émergents, bioterrorisme, maladies hautement transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les définitions des risques émergents pour la santé, des infections émergentes et du bioterrorisme et leurs principaux agents. • Connaître les sources d'information pour accéder aux procédures d'alerte. 	303			
27	175	Risques sanitaires liés à l'eau et à l'alimentation. Toxi-infections alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les principaux risques liés à la consommation d'eau ou d'aliments (crudités, viandes et poissons ingérés crus ou insuffisamment cuits). • Diagnostiquer une toxi-infection alimentaire et connaître les principes de prévention. • Argumenter une conduite pratique devant une toxi-infection alimentaire familiale ou collective. 	307			
28	176	Risques sanitaires liés aux irradiations. Radioprotection	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les risques biologiques liés à l'irradiation naturelle ou artificielle et savoir en informer les patients. • Expliquer les risques liés aux principaux examens radiologiques ainsi qu'aux actes interventionnels réalisés sous imagerie médicale. • Appliquer les principes de la radioprotection aux patients et aux personnels. 	317			
29	177	La sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme. La veille sanitaire (voir item 322)	<ul style="list-style-type: none"> • Lister les différents types de produits qui sont l'objet d'une vigilance réglementée. • Discuter une situation où la vigilance pourrait être déficitaire pour chacun de ces produits. • Préciser les grandes missions de l'InVS et de l'ANSM. 	325			
30	178	Environnement professionnel et santé au travail	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer l'impact du travail sur la santé et rapporter une pathologie aux contraintes professionnelles. • Evaluer l'impact d'une pathologie chronique sur les capacités de travail. • Donner des informations sur les conséquences médico-sociales d'une inaptitude au travail et les principes généraux de l'orientation et du reclassement. 	331			
31	179	Organisation de la médecine du travail. Prévention des risques professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les missions du médecin du travail et le cadre de son action. • Expliquer les modalités de recours au médecin du travail. • Expliquer les possibilités d'action préventive du médecin du travail, en termes de prévention primaire, secondaire et tertiaire. 	337			
32	180	Accidents du travail et maladies professionnelles : définitions et enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un accident du travail, une maladie professionnelle, une incapacité permanente, une consolidation. • Rédiger un certificat médical initial. • Décrire les procédures de reconnaissance. • Expliquer les enjeux médicaux et sociaux de la reconnaissance et d'un suivi post professionnel. 	349			